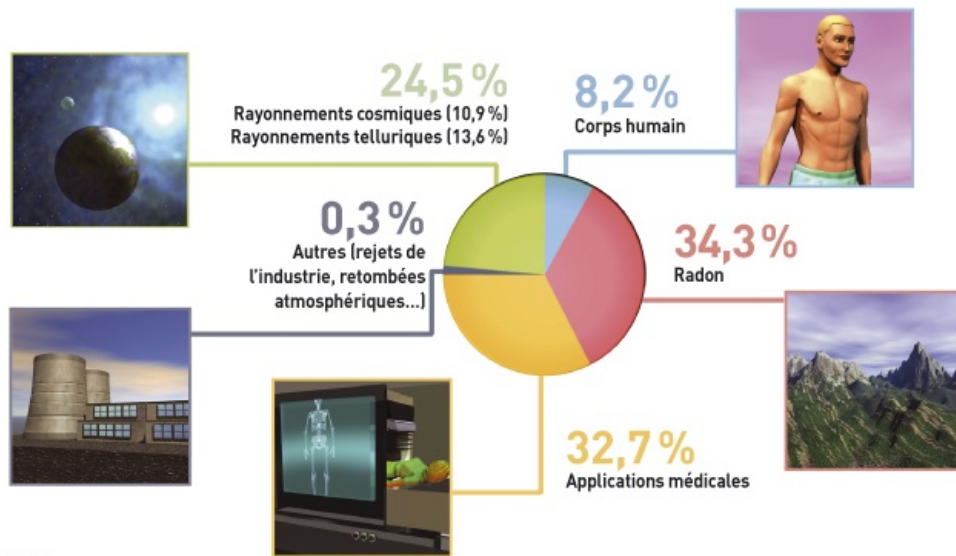


Les sources de radioactivité en France

© CEA



© CEA/Yuvanoë

En France, l'exposition annuelle de l'homme aux rayonnements ionisants est d'environ deux millisieverts.

Elle est due aux rayonnements cosmiques, à des éléments contenus dans le sol (l'uranium, le thorium, le potassium) et à des éléments radioactifs naturels que nous absorbons en respirant (le radon) ou en nous nourrissant (le potassium des aliments).

À cette radioactivité naturelle – qui représente 60 % de la radioactivité à laquelle nous sommes exposés –, il faut ajouter les rayonnements provenant de sources artificielles, essentiellement les radiographies médicales ou dentaires.

© 2000-2024, rue des écoles